GAL Pays des 4 Bras

Fiche Projet 5 - Formation

Comité de projet du 12 janvier 2021

Présents : Nicolas de Fotso (Coordinateur LEADER à la Région wallonne), Philippe Dreye (SPW EER), Véronique Rousseau (coordinatrice Interface LEADER, FRW), Olivier Servais (coordinateur du GAL), Nicolas Rosen (Chargé de mission Formation du GAL) et Heidi Bonsaqcuet (animatrice Jardins d'Agricoeur).

0. Accueil

Monsieur Servais introduit la réunion qui a lieu en visio.

1. Approbation du PV du 16/07/2020

Le PV est approuvé.

2. Rapport d'activité 5

Le chargé de mission présente le rapport d'activité et sa planification pour la période à venir.

L'administration salue le travail réalisé par l'équipe et la qualité du rapport écrit qui est bien complet.

Concernant la filière céréale, les divergences de vue entre agriculteurs les ont poussés à mettre fin à la collaboration sous une forme de coopérative, chacun avançant à un rythme différent. Le GAL pourrait essayer de se positionner comme médiateur mais si la volonté n'y est pas, cela sera sans doute vain. La méthodologie utilisée est sans doute une des raisons de la situation, ayant mobiliser davantage et trop longtemps les producteurs sous une fore trop théorique sans passer rapidement à l'action.

Concernant le volet Insertion, le raisonnement par filière est à privilégier et à poursuivre, afin d'amener progressivement les usagers à trouver un intérêt de poursuivre leur parcours dans la thématique et développer au fur et à mesure leurs compétences pour aller vers l'emploi.

Pour les perspectives dans le cadre du budget de transition, l'Administration est assez favorable à la poursuite du projet.

Pour des dépenses comme l'accompagnement proposé par le CIM, à partir du moment où cette structure est la seule à offrir ce service, cela lui confère une situation de monopole de fait, et donc une mise en concurrence n'a plus lieu d'être. Dans le cas contraire, il faut une mise en concurrence.

Le rapport est approuvé